

## ÉDUCATION

Pas de maths  
sur mon diplôme

Page B 6



## IDÉES

Fusion et défusion:  
le cul-de-sac

Page B 5

## LE DEVOIR

## PERSPECTIVES

C A H I E R  
B

## L'armée d'Israël à Gaza

**En avant  
toute avant  
le retrait**  
*Tsahal veut  
redonner le moral  
à ses soldats  
et finir sur  
une victoire*

JEAN-LUC ALLOUCHE  
LIBÉRATION

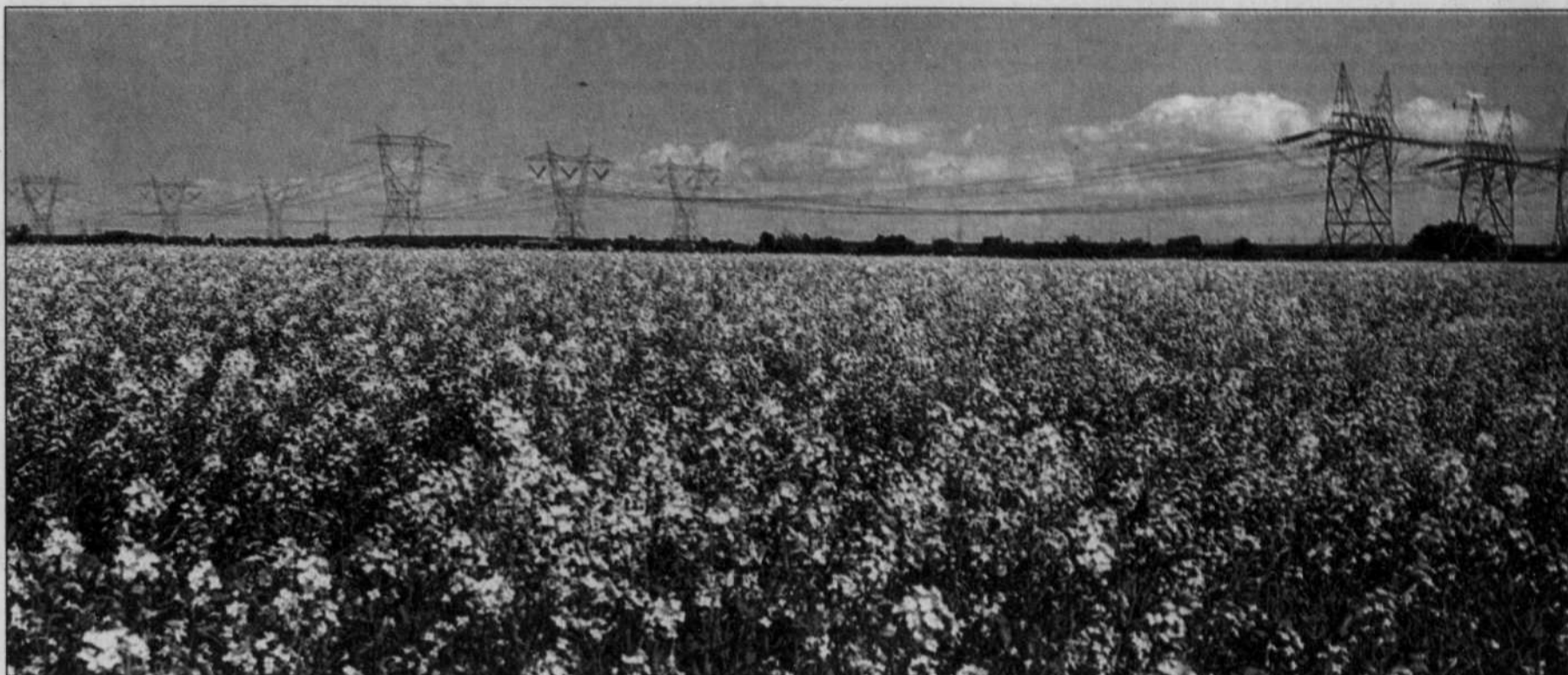
Jérusalem — Une image humiliante est en partie, peut-être, à l'origine de l'incursion massive et meurtrière de l'armée israélienne à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza. Elle est parue en une des quotidiens populaires du week-end dernier, *Yediot Aharonot* et *Maariv*: des soldats de Tsahal à quatre pattes dans le sable de la route Philadelphie, pris sous le feu de franc-tireurs palestiniens, à la recherche des restes de leurs camarades de combat morts dans l'explosion de leur transport de troupe blindé, le 12 mai. Humiliation qui s'ajoutait à celle de la destruction de ces engins dépassés, les Zeldi, peu protégés, qui datent de la guerre de 1973. Le commandement avait commis l'erreur fatale d'avoir fait transporter des dizaines de kilos d'explosifs en même temps que ces soldats, en dépit des règles de sécurité. D'où la rage des troupes et du commandement après la perte, au total, de 13 soldats à Zeitoun et sur la route Philadelphie, les 11 et 12 mai.

La marée humaine qui a submergé le 15 mai la place Yitzhak-Rabin à Tel-Aviv pour exiger le retrait de Gaza et la reprise du dialogue avec les Palestiniens a sans doute convaincu les responsables militaires que le vent a tourné: l'évacuation de Gaza est sinon immédiate, du moins inéluctable. Le premier ministre lui-même, Ariel Sharon, va bientôt proposer un nouveau plan, modifié en ce sens. Du coup, trois objectifs, au moins, peuvent être désignés à la campagne militaire en cours: remonter le moral des troupes en reprenant l'initiative du combat, détruire, avant toute évacuation, les caches d'armes en provenance d'Égypte et offrir à la hiérarchie militaire, qui garde en mémoire le «cauchemar» de l'évacuation du Liban, une dernière victoire sur le terrain. C'est le prix de son acceptation du plan Sharon, qu'elle désapprouve à mots à peine couverts.

## Le moral d'abord

Toute la doctrine de combat de Tsahal est fondée sur l'attaque et le refus de la défense statique. La vision de ses soldats se faisant tirer comme des lapins est contraire à son histoire et à ses pratiques. Le raid contre Rafah lui offre l'occasion de prouver le bien-fondé de cette doctrine. Au risque de se heurter de front à la population civile, comme la mort de huit manifestants, mercredi, en témoigne. «Erreur tragique», comme le prétend la version officielle, ou tirs délibérés, l'armée israélienne n'est de toute façon pas outillée pour des tâches de police. Surtout quand s'y ajoutent la fatigue, la

VOIR PAGE B 2: TSAHAL



La conjonction de ventes soutenues et d'années récentes de faible hydraullicité rapproche Hydro-Québec du jour où elle pourrait devoir puiser dans sa réserve. SOURCE HYDRO-QUÉBEC

Où est passé le programme québécois de lutte contre les changements climatiques ?

## Suroît: un débat révélateur

*La centrale thermique ne résoudrait pas  
le problème de déficit énergétique*

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

**L**es audiences de la Régie de l'énergie sur le projet de centrale thermique du Suroît et les solutions de remplacement ont non seulement permis d'actualiser le dossier des énergies vertes au Québec, elles ont aussi valu à leur public relativement sélect des découvertes de taille, comme la disparition, imprévue de tous, du programme québécois de lutte contre les changements climatiques.

En effet, contre toute logique, le décret autorisant le Suroît, adopté le 17 décembre dernier, ne faisait aucune référence au programme québécois de lutte contre les changements climatiques. Il se contentait de préciser qu'Hydro-Québec assumerait toutes les obligations découlant de la mise en application du Plan canadien de réduction des gaz à effet de serre (GES). L'omission était d'autant plus surprenante que dans son rapport sur le Suroît, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) avait affirmé que ce projet ne devait pas être approuvé parce que sa conformité au programme québécois de réduction des GES n'avait pas été démontrée. Tout se passe, selon le décret, comme si Québec avait sous-traité son programme de réduction au gouvernement fédéral.

Au cours de ces audiences qui ont pris fin jeudi, Hydro-Québec n'a pas une seule fois fait référence à un quelconque plan québécois de lutte contre les changements climatiques. Tout se passe comme si le leader canadien dans le dossier des changements climatiques, le Québec, avait soudainement disparu de la carte. La chose est d'ailleurs officiellement confirmée du côté fédéral, où on se désole de voir que le Québec non seulement n'est plus en tête du peloton des provinces mais n'a plus l'ombre d'un plan de lutte pour garder son avance historique dans le dossier.

## Une politique rentable

L'audience du Suroît a plutôt confirmé que Québec et sa première société d'État entendent gagner de l'argent avec la politique canadienne de réduction des gaz à effet de serre, ce qui confirme la faille principale du plan canadien, que dénonçait l'ancien ministre de l'Environnement du Québec, André Boisclair. En effet, Ottawa n'entend pas ramener les émissions des producteurs thermiques aux niveaux de 1990, selon l'esprit de Kyoto. Il laisserait plutôt ce secteur clé accroître ses émissions d'ici 2010 en exigeant un ralentissement de 15 % en 2008. C'est ainsi que chaque producteur thermique d'électricité recevra en 2008 des permis d'émissions basés sur la moyenne canadienne d'émissions pour chaque mé-

gawatt produit. Comme l'essentiel de l'électricité de source thermique provient de centrales au charbon et au mazout, Hydro-Québec recevra beaucoup plus de crédits pour chaque mégawatt thermique du Suroît que sa centrale au gaz n'en émettra. Résultat: Hydro-Québec aura un surplus de crédits qu'elle pourra vendre, à fort prix. Une «prime pour la destruction de la planète» qui horripile les écologistes.

Cette stratégie fédérale explique en partie l'intérêt que voit Hydro-Québec à augmenter d'ici 2010 les ventes de sa filiale Gaz Métropolitain avec les 800 MW du Suroît, les 500 MW de Bécancour, les 800 MW d'un éventuel programme de cogénération thermique et les 900 MW d'énergie thermique prévus entre 2008 et 2012. De quoi augmenter les ventes de Gaz Métro de 80 %, ce qui augmentera sensiblement la valeur des actions de Gaz Métro et les dividendes que ces ventes massives rapporteront au ministre des Finances du gouvernement qui approuvera ces divers projets.

Peu de groupes ont contesté les projections de la demande à court terme faites par Hydro-Québec

Malgré ces incidences financières de premier ordre, les audiences du Suroît n'ont abordé qu'indirectement la question de la réduction des GES au Québec. Les audiences devaient principalement répondre à deux questions: le Québec a-t-il un besoin essentiel du Suroît et, si ce besoin est confirmé, la centrale thermique est-elle la meilleure solution?

Peu de groupes ont contesté les projections de la demande à court terme faites par Hydro-Québec, qui indiquent l'éventualité d'un certain déficit énergétique d'ici 2006-07. Mais il a été démontré hors

de tout doute — et reconnu par Hydro-Québec — que le Suroît ne résout pas ce problème car la centrale ne pourra pas produire ses premiers mégawatts avant 2008. Or c'est à cette date que se pointeront les projets hydroélectriques en chantier, comme Grand-Mère, Toulousteuc, etc., avec de plus gros projets par la suite, comme la dérivation de la rivière Rupert et le harnachement de la rivière Romaine, projets qui pourraient bien faire l'objet d'une opposition musclée. Néanmoins, les audiences ont fait ressortir la production hydroélectrique comme une filière bien supérieure, sur le plan environnemental, aux mégawatts thermiques.

## Discours changeant

Lancé en version «améliorée» en pleine vague de froid de janvier avec l'appel à tous visant à titiller le sentiment de pénurie appréhendée, le Suroît était formellement justifié, dans le décret d'autorisation, par les besoins internes du Québec en électricité. Mais le discours a changé lors des audiences. Hydro-Québec a commencé par révéler, juste avant les audiences, l'état précaire de ses réserves d'eau. Mais la preuve a été faite devant la Régie que les réserves d'Hydro-Québec respectaient strictement la norme

des 64 TWh, qui permet de faire face à deux années consécutives de faible pluviométrie.

Cependant, si les réserves sont suffisantes et respectent les normes de sécurité, pourquoi alors lancer le Suroît? Pour avoir une «marge de manœuvre», répond Hydro-Québec. Un cousin à usages multiples, pourrait-on dire.

Autrefois, les réserves d'Hydro-Québec étaient faites d'eau. Point à la ligne. Mais la lutte contre les déficits, amorcée au début des années 90, a rendu les ministres des Finances plus gourmands en dividendes chaque année. Hydro-Québec a donc vendu de plus en plus d'électricité sur le marché américain, au point où Québec a modifié ses structures en fonction des normes américaines pour accéder à ce marché déréglementé. Mais afin de puiser davantage dans ses réserves d'eau, Hydro-Québec a redéfini le concept de réserve pour y inclure l'électricité que peuvent lui fournir ses voisins au moyen des lignes construites à des fins d'exportation.

Cependant, la conjonction de ventes soutenues et d'années récentes de faible hydraullicité rapproche maintenant Hydro-Québec du jour où elle pourrait devoir puiser dans sa réserve en important de l'électricité. Or qui dit importations dit grosse facture et diminution des dividendes pour le ministre des Finances. Acculée à cette extrémité, Hydro-Québec préférerait reconstituer ses réserves d'eau en fermant ses barrages pendant que le Suroît approvisionnerait le marché d'ici au lieu d'importer pendant un ou deux ans. Et quand les lignes ne servent pas à importer, elles redeviennent libres pour les exportations, ce qui remplacerait les factures par des chèques! Et c'est ce que permettrait justement l'importante production du Suroît.

VOIR PAGE B 2: SUROÏT



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'opposition au Suroît a été vive l'hiver dernier.

Un nouveau cahier **Alternatives**,  
un mensuel d'information internationale, nationale et culturelle  
encarté dans le journal *Le Devoir* le dernier mercredi du mois.

LE PROCHAIN CAHIER :  
LE MERCREDI 26 MAI 2004

alternatives  
LE JOURNAL

**Alternatives** est une organisation non gouvernementale qui agit sur les terrains de la solidarité, de la justice et de l'équité dans les relations entre les individus et les communautés.

• PERSPECTIVES •

Les jeux sont loin d'être faits aux élections fédérales

Prêts pour le signal du départ
Chaque parti tentera, en quelques semaines seulement, de combler ses ambitions



Jean Dion

Il a mal à Montréal

Y a de ces journées où point n'est besoin de lire les entrailles d'un bœuf musqué pour connaître l'avenir immédiat. Jeudi, personnellement, c'avait commencé avec une mise en attente juste après avoir appuyé sur le 2 suivi du dièse lors d'une communication téléphonique importante pour eux et qui pourrait être enregistrée dans le cadre de leur programme de gestion de la qualité (alors que la durée du délai donne à penser qu'ils devraient se préoccuper d'abord de gestion de la quantité). Or, pendant ladite mise en attente, une chanson jouait. You're No Good, de Linda Ronstadt. Une fort jolie fille, une excellente toune, mais aussi un message sans trop de détours.

Et de fait, avant la fin de la journée, confirmation venait de mon statut de moins que rien. Même pas bon à être concitoyen au sens des articles pertinents de la Loi sur les cités et villes. J'avais mal à Montréal, ce qui, pour les d'entre vous qui n'avez jamais souffert de cette incurable pathologie, ressemble un peu à un match de Twister avec un rival qui a oublié de prendre son Imodium avancé. Quand on a mal à Montréal, on se sent sale, on baisse les yeux devant le regard d'autrui et on déambule sans but immédiatement identifiable.

Mais bon, que voulez-vous, des démocrates épris de démocratie ont parlé et, c'est M. Charest qui l'a dit, on ne peut pas perdre avec la démocratie. Dire qu'autrefois, nous avions comme slogan «La fierté à une ville». Aujourd'hui, un quart de sa population la rejette parce qu'il a compris que la cherté à une ville. Résultat, une sacrée claque sur la suce. Il avait bien raison, le poète hyperréaliste qui a chanté comment il était aisé d'aimer l'univers entier, le problème étant d'endurer son connard de voisin.

C'est drôle pareil, je parierais ma carte de bibliothèque — ça fait un peu moumoune comme gageure, mais imaginez que je parie ma carte de bibliothèque contre vous et que je la perde, vous pourriez dès lors emprunter plein de livres en mon nom et ne jamais les rapporter et l'amende gonflerait et je pourrais même me ramasser en prison, ça s'est déjà vu — que les supporters du démembrement de la fusion, dans une proportion relativement considérable, croient aux grands ensembles. Comme le Canada, mettons.

Je poserais aussi comme postulat intermédiaire qu'ils aiment Montréal, qu'ils aiment venir à Montréal, qu'ils aiment travailler à Montréal, qu'ils aiment sortir à Montréal, qu'ils aiment prendre un coup à Montréal et que, lorsqu'ils vont ailleurs, ils disent qu'ils sont de Montréal. Evidemment, engager une conversation sociale de politesse avec un résident indigène d'Acapulco, de Fort Lauderdale ou de Calcutta en indiquant que l'on est contribuable de Bay d'Urfay ou de Roxboro, aussi fier fût-on de l'être, demeure du domaine du difficile.

De même hypothéserais-je que ce sont ceux-là mêmes qui se plaindraient naguère encore de ces neverendum referendums qui viennent d'en forcer la tenue de 22 dans la seule île de Montréal.

Et puis, les registres étaient-ils clairs?

Pause Ironic Times pour se détendre quelque peu. Il s'agit d'un excellent site pour se détendre quelque peu.

George W. Bush: «Je n'ai fait qu'obéir aux ordres.»
Oussama ben Laden: «Les actes de terrorisme sont des cas isolés, le fait d'une minorité au sein d'al-Qaïda.»

Puisqu'ils ne veulent pas vivre avec nous dans la même ville, il faut riposter. Déjà, le Mouvement of-fusqué populaire du Plateau et de ses environs (MOPPE) est à pied d'œuvre — l'équivalent de la main-d'œuvre, mais plus bas. Nous, Montréalais, allons nous séparer unilatéralement et filer avec la caisse. (\*Montréal est constitué du Plateau Mont-Royal, centre, noyau et point d'ancrage de l'univers, et de quelques dizaines de Plateaux adjacents.)

Ce n'est pas vrai qu'ils vont venir user nos trottoirs, occuper les chaises de nos terrasses, mater nos chandails bedaine, s'agiter comme s'il s'agissait de leur Canadien de Montréal et chialer contre notre prix de l'essence. S'ils veulent s'amuser, ils n'ont qu'à aller manger des beignes au Pic-Nic des Galeries d'Anjou, draguer au Centre Rockland, rincer leur moteur sur la Main de Sainte-Anne-de-Bellevue ou jouer au hockey bottine sur le tarmac de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau.

Comme, au cours des prochaines semaines, il n'y aura dans le vrai Montréal que des élections fédérales, le MOPPE en profitera pour occuper l'espace restant sur les poteaux. Le slogan est trouvé: «Soignons propres à Montréal - Droit devant passons le MOPPE». Nous proposerons l'isolationnisme intégral, avec des barricades, des droits de passage exorbitants, des fouilles corporelles exhaustives et tout le bataclan. On verra qui sera le premier à réclamer à genoux la défection.

Debout, citoyens! Nous n'avons à y perdre que du monde qui ne veut rien savoir de nous!

Voyez comme une coïncidence ne vient jamais seule, Paul Martin, le premier ministre non élu du Canada, était à LaSalle le même soir, jeudi, pour... pour... Enfin, il était là. En même temps que LaSalle disait qu'elle aussi voulait un référendum.

Dans son allocution dont huit secondes ont été reprises à la radio, M. Paul Martin, tout un orateur, a déclaré que «les Québécois sont des bâtisseurs», que «le Parti libéral est un parti de bâtisseurs» et qu'ensemble «nous allons bâtir ce pays».

Veillez excuser ma légère déconvenue, déjà que j'avais mal à Montréal, j'en ai ressenti un élanement douloureux dans le secteur du bouchier canadien. Je ne sais trop comment dire cela sans que vous vous payiez indûment ma tronche, mais je croyais jusque-là dur comme bois d'œuvre que le Canada était déjà bâti. Oui oui, exactement, vous en souvient-il, Wilfrid Laurier avait dit que le XX<sup>e</sup> siècle serait celui du Canada et, à l'autre bout, Jean Chrétien avait dit que c'était chose faite, succès sur toute la ligne, et d'ailleurs pourquoi s'arrêter en si bon chemin, le XXI<sup>e</sup> le sera aussi, et le XXII<sup>e</sup>, et les siècles des siècles, amen.

Tout comme j'étais persuadé que le Parti libéral n'existait plus et que c'était plutôt l'équipe Martin qui bâtissait toutes sortes d'affaires. Faudrait peut-être que je me tienne un peu plus au courant.

Les machines électorales roulent des mécaniques sur la ligne de départ. Déjà, le tour de chauffe a pris cette semaine des allures de campagne, tellement cette élection s'est laissée désirer. Tour d'horizon des forces en présence.

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Le Parti libéral du Canada se bat pour faire élire un quatrième gouvernement majoritaire. Le Bloc québécois souhaite remporter une majorité de comtés au Québec, majorité perdue au fil du dernier mandat. Le Nouveau Parti démocratique veut égaler sa marque de 1988, établie à 43 sièges. Pour son baptême électoral, le Parti conservateur ambitionne quant à lui de multiplier les teintes de bleu sur la mer rouge ontarienne.

À la levée de la Chambre des communes, les libéraux détenaient 166 sièges, 73 députés étaient réunis sous la nouvelle bannière conservatrice, les bloquistes étaient au nombre de 33 après avoir perdu quelques joueurs en cours de mandat et 14 comtés étaient représentés par des néo-démocrates. La Chambre des communes comptait aussi neuf députés indépendants et trois sièges vacants.

Il est difficile de prédire quels partis réussiront à atteindre leur objectif: les jeux sont loin d'être faits. Deux sondages publiés cette semaine à 24 heures d'intervalle parviennent à des résultats opposés. Le sondage Compas-CanWest du 21 mai dernier pointe vers un gouvernement libéral minoritaire, accordant 39 % des intentions de vote aux libéraux, 31 % aux conservateurs, 17 % au NPD et 11 % au Bloc québécois.

Celui d'Ipsos-Reid, réalisé pour le compte du Globe and Mail, prédisait quant à lui un gouvernement majoritaire, créditant toujours les libéraux de 39 % des intentions de vote mais n'accordant que 26 % aux conservateurs et 15 % au NPD.

Au Québec, le Bloc reste en tête avec une avance relativement confortable de neuf points sur les libéraux avec 44 % des intentions de vote, selon le sondage Léger-Marketing publié cette semaine dans Le Devoir.

Des cagnottes bien remplies

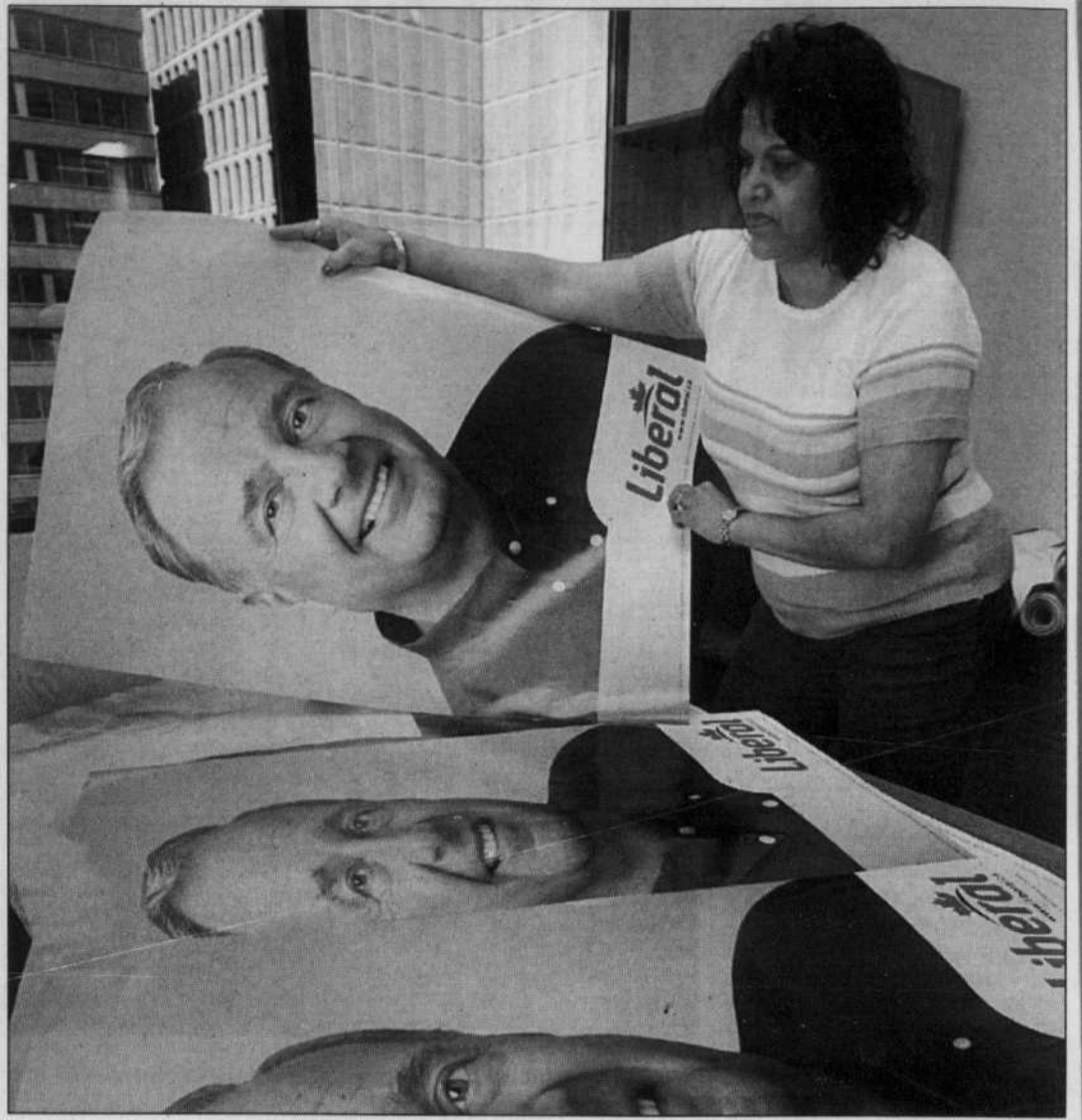
Tous les partis assurent que leurs caisses sont bien garnies pour la campagne. Il faut dire que la nouvelle loi sur le financement des partis, pour contrebalancer les restrictions imposées aux dons des entreprises, accroît le financement des partis. Cela favorise particulièrement le Bloc québécois et le NPD, qui se finançaient déjà principalement grâce aux dons des particuliers.

De façon générale, le plafond des dépenses électorales est haussé de 13 % pour la campagne nationale en cours. S'ils présentent des candidats dans toutes les circonscriptions, les partis pourront dépenser 70 ¢ par électeur inscrit, soit près de 16 millions. Le Bloc aura droit à 70 ¢ par électeur inscrit au Québec. Dans les circonscriptions, la loi prévoit des dépenses de 2,07 \$ par tête de pipe pour les 15 000 premiers électeurs, de 1,04 \$ pour les 10 000 électeurs suivants et de 0,52 \$ pour chaque électeur inscrit au-delà de 25 000 électeurs.

«On prévoit dépenser le double de la dernière fois», précise Karl Bélanger, du NPD. Le Bloc devrait quant à lui dépenser le maximum prévu par la loi. «C'est la première fois que nous allons tout dépenser», observe le responsable de la campagne bloquiste, Michel Gauthier. Chez les conservateurs, on ne discute pas de chiffres, mais l'attaché de presse du chef, Dimitri Soudas, assure que le parti est bien financé. Les libéraux affirment aussi que leurs caisses sont pleines.

A mari usque ad mare

En Colombie-Britannique, les conservateurs détiennent 25 des 34 sièges, contre six pour les libéraux et deux pour le NPD. Les bleus défendent leurs sièges contre les libéraux qui entretiennent de «gros espoirs de percée». Le PLC a d'ailleurs débouché quelques néo-démocrates provinciaux, dont l'ancien premier ministre Ujjal Dosanjh et le syndicaliste Dave Haggard. Les néo-démocrates pensent quant à eux chauffer le ministre de l'Environnement, David Anderson, en lui opposant l'ancien maire de Victoria,



JIM YOUNG REUTERS

Les préparatifs vont bon train dans le camp libéral.

David Turner. Le NPD convoite aussi Vancouver et Nanaimo.

Réalistes, les libéraux ne se font pas trop d'illusions pour les Prairies. 36 des 54 sièges sont aux mains des conservateurs, six au NPD et neuf aux libéraux. «Ce n'est pas notre château fort», convient le directeur des communications du PLC pour la campagne, Steven McKinnon. On mise néanmoins sur l'ancien chef du Parti libéral albertain, Ken Nicol, pour ravir le siège de Lethbridge aux conservateurs. La ministre Anne McLellan devra quant à elle trimer dur pour conserver Edmonton-Centre.

Les libéraux présentent aussi un ancien néo-démocrate en Saskatchewan, l'ex-ministre de la Justice Chris Axworthy. Au Manitoba, soulignons la candidature du maire de Winnipeg, Glen Murray, dans un comté déjà rouge.

En Ontario, ce sera une bataille de tous les instants, opposant principalement les conservateurs et les libéraux, ceux-ci y détenant actuellement 95 des 103 sièges. «Avec la droite unifiée, les conservateurs peuvent nous donner du fil à retordre dans une vingtaine de comtés», confie Steven McKinnon, du PLC. C'est particulièrement vrai dans les zones rurales du sud-ouest et autour d'Ottawa. Les deux candidats à la chefferie conservatrice, Belinda Stronach et Tony Clement, tenteront tous deux de ravir des sièges aux libéraux.

C'est aussi par l'Ontario que le chef du NPD, Jack Layton, espère faire son entrée aux Communes, dans Toronto-Danforth. L'ancien chef néo-démocrate tente aussi un retour dans Ottawa-Centre, contre le proche conseiller de Paul Martin, Richard Mahoney. Notons aussi la candidature de l'épouse de Maher Arar, torturé en Syrie, Monia Mazigh, qui briguera les suffrages dans Ottawa-Sud, l'ancien comté de John Manley, contre le candidat libéral David McQuinty, le frère du premier ministre ontarien. Une autre recrue-vedette libérale se présente dans York-Centre: le directeur des Maple Leafs, Ken Dryden.

SUROÏT

SUITE DE LA PAGE B 1

Ou bien l'inclusion des importations dans la réserve formelle du Québec était une opération cosmétique, qui n'était pas aussi sécuritaire qu'Hydro-Québec l'a prétendu à l'époque, ou bien ce «cousin» de 960 MW n'est pas essentiel pour assurer la sécurité énergétique des Québécois... ou encore il l'est pour assurer primordialement le maintien des dividendes au ministre des Finances en assurant de confortables marges pour les exportations au prix de 25 ans de contamination atmosphérique et de contribution au réchauffement climatique. Voilà les questions préalables que les régisseurs devront trancher.

Les audiences qui viennent de se terminer auront aussi été celles de l'énergie éolienne, plus encore que celles qui avaient mené aux 1000 MW d'origine gaspésienne, qui prendront forme avec l'ouverture de l'appel d'offres en cours, le 15 juin. Aux audiences, ce dossier a cette fois-ci pris une dimension technique et politique. On ne parlait plus de faisabilité mais de choix entre des filières.

Les écologistes ont réussi un coup de maître, qui a modifié le cours des audiences, en mettant en commun leurs ressources financières pour commander le premier bilan indépendant du potentiel éolien du Québec. Or ce bilan situe autour de 100 000 MW le potentiel technique et économiquement accessible des vents forts au sud du 53<sup>e</sup> parallèle. Il va dans le même sens que le bilan que publiera en septembre Environnement Canada, qui établirait le potentiel théorique global du Québec à plus de quatre millions de MW! Cent fois la puissance actuellement disponible à Hydro-Québec! La qualité de l'expertise obtenue par les écologistes du côté américain en matière d'économies d'énergie a aussi mis en relief la faiblesse des politiques québécoises en la matière.

Il a même été mis en preuve que ce sont les mégawatts économisés, les «négawatts», qui, les pre-

miers, pourraient être disponibles afin d'épauler l'effort de reconstitution des réserves d'Hydro-Québec. Et ce, pour deux fois moins cher, au moins.

La Régie se retrouve ici devant un dilemme majeur. Hydro-Québec affirme qu'elle doit d'abord retrouver son coussin, sa marge de manœuvre, avec le Surôit pour absorber plus de mégawatts éoliens sur son réseau. Pour les écologistes, c'est le contraire: les économies d'énergie et le recours à l'éolien peuvent fournir à Hydro-Québec le confort qu'elle recherche. L'éolien permet en effet de remplir les barrages si on les ferme lorsque le vent souffle. Et on obtient à la fois puissance et énergie lorsqu'on utilise l'énergie ainsi stockée, ont démontré les experts.

De ce côté, la surprise est venue des promoteurs privés, qui ont offert à Hydro-Québec de lui livrer d'ici 2008, date prévue des livraisons du Surôit, les 1000 MW de la Gaspésie qui devaient être livrés sur neuf ans. Ils ont même proposé de lancer immédiatement une autre tranche de 1000 MW pour l'après-2008.

Les trois régisseurs peuvent permettre à Hydro-Québec et au gouvernement de sauver la face en recommandant de lancer le Surôit avec, en guise de prix de consolation pour les écologistes, une approche un peu plus musclée en efficacité énergétique et en éolien. Ou alors les régisseurs écartent le Surôit et demanderont à Hydro de reconstituer ses réserves en appuyant désormais le développement énergétique sur les filières vertes et renouvelables avec l'audace et l'esprit d'innovation qui caractérisaient dans les années 70 ceux qui ont eu la vision d'investir massivement dans l'hydroélectricité alors qu'on n'avait au Québec ni le savoir-faire pour construire des complexes comme La Grande ni les lignes de transport capables de transporter l'électricité de la Manicouagan. Ce qui a mené Hydro à inventer la première lignes à 735 kV, une norme mondiale de nos jours.

TSAHAL

SUITE DE LA PAGE B 1

peur, la panique. Et, parfois, des instructions de tir laxistes, aux échelons inférieurs du commandement.

Ensuite, plus que l'élargissement de la voie Philadelphie — sous laquelle passent des tunnels d'acheminement d'armes de l'Égypte voisine vers Gaza —, Ariel Sharon et l'armée veulent détruire un maximum de caches d'armes à Rafah, et en particulier dans les camps de réfugiés situés en bordure de cet axe, au camp Brésil surtout, là où débouchent la plupart de ces tunnels. Et arrêter les Palestiniens qui s'emploient à les creuser. En prévision du jour d'après, lorsque Israël aura abandonné le territoire. La crainte que ces armes, dont certaines lourdes et plus efficaces que les fusées Qassam utilisées actuellement contre le territoire israélien, ne parviennent au nord de Gaza est au cœur de cette tactique de destruction.

«Fer rouge»

Enfin, il y a la volonté de ne pas concéder de «victoire», même symbolique, aux Palestiniens et aux organisations armées comme le Hamas ou le Jihad islamique, qui s'autoriseraient de l'exemple du Liban et du Hezbollah. Celui-ci s'enorgueillit en effet d'avoir «chassé Israël de son territoire». «Gaza n'est pas le Liban», martèle le chef d'état-major de l'armée, le général Moshé Yaalon. Il n'a jamais caché sa volonté de «marquer au fer rouge la conscience des Palestiniens» et insiste sur le fait qu'«ils ne peuvent pas vaincre l'armée israélienne».

En fait, l'armée est écartelée entre, d'une part, des raisons purement militaires, exploitées par les colons qui ont répandu dans tout Israël le jugement de Yaalon, pour qui «le départ de Gaza offrirait la victoire au terrorisme». D'autre part, l'obésissance au pouvoir politique, dont elle sait qu'il lui ordonnera, l'heure venue, d'évacuer les colonies. Le raid sur Gaza est l'occasion — la dernière? — à la fois de satisfaire l'honneur blessé de Tsahal et d'amoinrir les conséquences périlleuses, à ses yeux, de son départ. Une compensation, en quelque sorte, mais à quel prix?

## PERSPECTIVES

Un scénario qui ne fait plus peur

## Vers un gouvernement minoritaire?

Il n'y a eu que six gouvernements minoritaires au niveau fédéral depuis 1926

MANON CORNELLIER  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Un gouvernement minoritaire? L'hypothèse aurait fait sourire n'importe qui il y a six mois. Aujourd'hui, à moins de six semaines d'un scrutin fédéral, plus personne ne rigole car le scénario est devenu plausible.

Selon le dernier sondage Ipsos-Reid publié cette semaine, les libéraux de Paul Martin peuvent toujours croire à leur capacité de former un gouvernement majoritaire. Leur sort cependant ne tient qu'à un fil. Il suffirait que les conservateurs voient leurs appuis augmenter de quelques points en Ontario pour que les libéraux mordent la poussière dans une dizaine de comtés ou plus. Des pertes qu'ils ne peuvent même pas compenser par des gains au Québec tant l'avance du Bloc québécois est importante auprès de l'électorat francophone.

La seule assurance que les sondages offrent aux libéraux est d'obtenir plus de sièges que leurs adversaires. Mais le dernier Ipsos-Reid dit aussi qu'une majorité de Canadiens croient cette fois qu'ils auraient un meilleur gouvernement si ce dernier était minoritaire.

La possibilité d'un gouvernement minoritaire sera certainement brandie comme un épouvantail. Faut-il pourtant en avoir peur? Contrairement à ce que tout parti désireux d'être majoritaire pourrait faire croire, un gouvernement minoritaire n'est pas nécessairement un scénario catastrophe.

«Bon ou pas? Ça dépend et les opinions varient quant à savoir si c'est une bonne chose pour la démocratie et la gouvernance en général. Il y a des exemples positifs et négatifs dans l'expérience récente. Durant les années 1960, Lester B. Pearson a toujours été minoritaire; mais non seulement il a pu gouverner, il a pu mettre en place les jalons de l'État providence moderne et pousser un programme législatif assez progressiste. Dans un sens, ce fut une période très importante et fructueuse», relève Antonia Maioni, directrice de l'Institut d'études canadiennes de l'université McGill.

Alain-G. Gagnon, qui dirige la chaire de recherche en études québécoises et canadiennes à l'UQAM, cite de son côté le cas du gouvernement de Pierre Elliott Trudeau, de 1972 à 1974. «C'a été le gouvernement le plus progressiste, le plus ouvert en matière de répartition de la richesse, le plus à l'écoute des exigences des provinces. Le Parti libéral avait établi une alliance stratégique avec le Nouveau Parti démocratique et cela a donné quelque chose de très salutaire pour la démocratie. Ça obligeait un premier ministre qui n'était pas à l'écoute de l'être.»

«Un gouvernement minoritaire est un rappel à l'ordre pour un gouvernement sortant. Comme ce fut le cas pour Pierre Elliott Trudeau», renchérit Mme Maioni. Mais un gouvernement minoritaire est aussi plus instable par définition, rappelle-t-elle. «Normalement, ces gouvernements ne durent pas aussi longtemps qu'un gouvernement majoritaire. Il y a par conséquent plus d'incertitude. Combien de temps pourra-t-il gouverner? Quel est son mandat? Jusqu'où doit-il et peut-il faire des compromis avec les autres partis?»

Un gouvernement minoritaire ne dure jamais longtemps, souligne Louis Massicotte, politologue de l'Université de Montréal. Une année et demie en moyenne au Canada. «Le premier ministre vit toujours avec une épée de Damoclès au-dessus de sa tête. À moins de faire un accord avec un autre parti — ce qui est exceptionnel —, il est obligé de naviguer à vue chaque fois qu'il présente un projet de loi. Son but est d'éviter que les partis d'opposition se coalisent contre lui. [...] La pire chose à faire est de se comporter comme si on était majoritaire, ce qu'a fait Joe Clark.»

## Moins d'un an...

Un gouvernement minoritaire peut avoir des avantages, comme celui de freiner l'arrogance. «Un gouvernement minoritaire est, en général, obligé d'être plus humble, plus à l'écoute des gens, plus disposé à altérer ses positions législatives», dit M. Massicotte. C'est son éventuelle réélection, avec une majorité, qui en dépend.

Le Canada n'est pas un habitué des gouvernements minoritaires. Depuis 1926, il n'y a eu que six gouvernements minoritaires au niveau fédéral et cela fait presque 25 ans que cela ne s'est pas produit. Le dernier en date, celui du conservateur Joe Clark en 1979, n'a pas duré un an. Depuis, les Canadiens ont élu six gouvernements majoritaires. Par contre, au cours des 17 années précédant l'élection de M. Clark, cinq des sept gouvernements élus étaient minoritaires.

Deux de ces cinq gouvernements minori-



Pierre Elliott Trudeau (à gauche) en grande conversation avec John Diefenbaker (à droite) alors que Lester B. Pearson discute à l'arrière-plan. Ces trois hommes politiques ont dirigé des gouvernements minoritaires.

naires ont survécu moins d'un an. Dirigés dans les deux cas par le conservateur John Diefenbaker, ils étaient de nature bien différente. Le premier, élu en juin 1957, servira de tremplin vers un gouvernement majoritaire conservateur l'année suivante. Une fois ce mandat terminé, cependant, c'est la déconfiture conservatrice, sauf dans l'Ouest qui a enfin trouvé une voix, et Diefenbaker se retrouve de nouveau minoritaire.

Moins d'un an plus tard, c'est le retour aux urnes. En 1963, le libéral Lester B. Pearson l'emporte, mais il est lui aussi minoritaire. Il le restera pendant deux mandats avant de passer le témoin à Pierre Elliott Trudeau en 1968. Ce dernier obtiendra une majorité mais se retrouvera minoritaire à son tour, en 1972.

## Des réalisations

Les trois mandats minoritaires libéraux dureront chacun environ deux ans et permettront de nombreuses réalisations. Lester B. Pearson jette les bases de l'assurance maladie, établit un régime de retraite transférable, crée avec les provinces le Régime d'assistance publique du Canada dont Ottawa assure la moitié du financement. Il met en place un système moins partisan de délimitation des circonscriptions électorales, rétablit les ponts avec l'administration Kennedy, fait adopter un drapeau canadien et accorde le droit de grève aux fonctionnaires fédéraux.

Sensible à la montée du nationalisme au Québec et aux bouleversements de la Révolution tranquille, il met en branle la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le multiculturalisme, accepte que le Québec mette sur pied son propre régime des rentes et reconnaît son droit de retrait de certains programmes fédéraux. «La notion de fédéralisme asymétrique va émerger et on va lui donner un sens. On va permettre au Québec d'assumer sa différence», résume Alain-G. Gagnon. À son avis, ce furent «des années profitables pour le maintien et le renouvellement de la fédération canadienne».

Le gouvernement minoritaire de Pierre Trudeau, de son côté, répondra à la flambée des prix des aliments par des subventions pour la production de lait et de pain. Le premier choc pétrolier l'amène à subventionner les importations de pétrole destinées à l'est du pays mais à taxer les exportations de pétrole et de gaz de l'Ouest canadien. Pétro-Canada voit le jour et l'exploration pétrolière dans l'Arctique est encouragée. Les tables d'impôt sont indexées, ce qui réduit les revenus du gouvernement alors que ses dépenses montent en flèche. Une de ses plus importantes réformes sera l'adoption d'une loi exigeant la divulgation des dépenses et des revenus électoraux des partis.

## Lester B. Pearson a dirigé deux gouvernements minoritaires avant de passer le témoin à Pierre Elliott Trudeau en 1968

## L'allié NPD

Louis Massicotte note que le jugement porté sur un gouvernement minoritaire dépend beaucoup de la personne qui le porte. Il relève que le gouvernement minoritaire de Pierre Elliott Trudeau a plu à beaucoup de gens de la gauche mais a coïncidé avec l'apparition de déficits importants, ce que bien des économistes critiquent encore.

Tant Pearson que Trudeau assureront la survie de leur gouvernement en s'appuyant sur le NPD. «Sous Pearson, le Parti libéral était divisé entre la droite et la gauche et M. Pearson a joué la carte du NPD pour pouvoir forcer une partie de son cabinet et de son caucus à accepter des réformes progressistes. Il y avait aussi le fait que M. Pearson, un diplomate de carrière, était un négociateur hors pair», de dire Mme Maioni.

Alain-G. Gagnon souligne la présence sous Pearson de deux grands courants au sein du PLC: un courant «affairiste» et un courant favorable au «providentialisme». Cela lui permettait, croit-il, d'établir des liens des deux côtés du spectre politique. Actuellement, cependant, le courant «affairiste» domine, pense M. Gagnon.

À quoi pourrait alors ressembler une éventuelle coalition? Difficile à dire parce que personne ne veut en parler avant le scrutin. L'examen des lignes de fracture n'offre pas un portrait clair. Progressiste, le Bloc a davantage d'atomes crochus avec le NPD et parfois le PLC, mais il est plus proche de la position des conservateurs en faveur de l'autonomie des provinces. Le PLC a plus d'affinités avec le NPD sur le plan social, mais pas toujours, et avec les conservateurs sur le plan économique. Là encore, il faut apporter des nuances.

Tous les partis fédéralistes excluent d'emblée une alliance avec le Bloc québécois. Ce dernier, de toute façon, entend rester libre d'appuyer les initiatives qui servent le Québec et de s'opposer à celles qui pourraient lui nuire, une approche qu'il respecte depuis 1993. Le NPD a quant à lui établi sa première condition. Pour qu'il participe à une coalition, il faudrait que son partenaire s'engage, au minimum, à tenir rapidement un référendum sur le principe de la représentation proportionnelle. Les conservateurs refusent de conjecturer. Les libéraux encore moins.

Le résultat final est toutefois impossible à prévoir car il dépend de la force de chaque parti au lendemain des élections. La vulnérabilité du parti dominant dépend du nombre de sièges qui lui manque pour obtenir une majorité. Puis entrent en ligne de compte la force des autres, leur orientation politique et surtout leurs intérêts stratégiques à court terme.

## La révision des circonscriptions

## Brasser les cartes

Sept nouveaux comtés ont été créés pour le scrutin fédéral

ALEC CASTONGUAY  
LE DEVOIR

Les électeurs de plusieurs circonscriptions canadiennes auront la surprise de voter dans le même comté qu'un ami ou un membre de leur famille qui exprimait auparavant son vote dans la circonscription voisine. D'autres découvriront que leur comté a changé de nom ou a même disparu!

Les modifications à la carte électorale fédérale sont faites par Elections Canada tous les dix ans, à la suite du recensement de la population. Avec le mouvement des citoyens qui se déplacent d'une région à l'autre, l'organisme fédéral doit veiller à garder les circonscriptions le plus près possible des 100 000 habitants (avec une marge de manœuvre pouvant aller jusqu'à 25 %), question d'accorder le même poids démographique à chacune. Le recensement ayant eu lieu en 2001, c'est le scrutin de ce printemps qui compose avec les changements.

Dans l'ensemble du pays, sept nouveaux comtés ont vu le jour, ce qui portera le nombre total de députés à la Chambre des communes à 308. En Ontario, trois nouvelles circonscriptions ont été créées et plusieurs autres modifiées. Selon la transposition des votes effectuée par Elections Canada afin de comparer le scrutin de 2000 et celui qui approche, ces trois nouveaux comtés seraient tous allés au Parti libéral. À cause des nouvelles limites, le NPD en aurait perdu un au profit des libéraux.

L'Alberta, quant à elle, gagne deux comtés, qui seraient allés à l'Alliance canadienne (aujourd'hui le Parti conservateur). La Colombie-Britannique compte elle aussi deux nouvelles circonscriptions qui, ici aussi, auraient été remportées par les alliés si la nouvelle carte avait été en vigueur en 2000.

## Au Québec

Le nombre de circonscriptions demeure le même au Québec, qui compte toujours 75 comtés fédéraux, soit 24 % du total canadien. Si 27 circonscriptions ne subissent aucune modification, plus de la moitié (39 comtés) ont vu leurs limites redéfinies et la vaste majorité ont vu leur territoire modifié dans une proportion allant de 1 % à 50 %. Seules neuf circonscriptions ont été transformées à plus de 50 %, dont trois qui disparaissent et trois qui sont toutes nouvelles.

Peu importe ces changements, Elections Canada estime que tous les partis auraient eu le même nombre de sièges en 2000 si la carte actuelle avait été en vigueur, soit 38 pour le Bloc, 36 pour les libéraux et un pour les conservateurs.

«Ca ne change pas le portrait général, on voit que les résultats auraient été les mêmes en bout de piste», explique Pierre Drouilly, spécialiste en sociologie électorale à l'UQAM.

«Si la carte avait changé dans les grandes villes, il y aurait eu une bonne différence: en effet, changer les limites de quatre coins de rue à Montréal peut avoir de grandes répercussions à cause de la densité de la population. Et comme les comtés sont plus gros au fédéral, l'impact est moins énorme qu'au provincial.»

Les trois nouveaux comtés sont situés dans la couronne nord de Montréal, une région en plein essor démographique. Ainsi, Laval abrite une partie du nouveau comté de Marc-Aurèle-Fortin, qui s'étend du nord de Laval (englobant le quartier Sainte-Rose), traverse la rivière des Mille-Îles et va chercher entre autres Sainte-Thérèse et Rosemère. Avec les votes exprimés en 2000, ce comté aurait élu un bloquiste.

La région des Laurentides obtient une nouvelle circonscription, Labelle-Laurentides, qui prend pied sur un vaste territoire qui comprend Sainte-Agathe et Sainte-Adèle jusqu'à la pointe sud-est de l'Abitibi. Peu peuplé, ce comté aurait lui aussi élu un député du Bloc québécois.

Le troisième, Montcalm, voit le jour dans Lanaudière et regroupe entre autres Mascouche et Saint-Lin, un autre terreau fertile pour le Bloc.

Ainsi, ces trois nouveaux comtés seraient allés au Bloc si le scrutin de 2000 avait été en vigueur, mais ce parti perd toutefois trois comtés qu'il détenait: en effet, Lévis-Chutes-de-la-Chaudière, Saint-Maurice et Lac-Saint-Jean-Saguenay disparaissent pour faire place à des comtés plus vastes.

D'autres comtés changent énormément de configuration: Trois-Rivières, Champlain, Bellechasse et Berthier-Montclm.

Selon Pierre Drouilly, Laval n'a pas fini de voir sa carte électorale se redéfinir. «L'augmentation rapide de la population fait en sorte que dans dix ans, lors des prochains changements, un autre comté devrait voir le jour», dit-il.

Le Bloc se réjouit de voir que Saint-Maurice a disparu au profit de Champlain, un comté qu'il détient. Le premier ministre Jean Chrétien ayant quitté la politique, le parti souverainiste espère y faire une percée.

Par contre, Pierre Drouilly estime que Laval, de plus en plus allophone, sera plus difficile à conquérir pour le Bloc. Une situation qui devrait s'amplifier dans les années à venir.

■ Renseignements sur le site Internet d'Élections Canada: [www.elections.ca](http://www.elections.ca).



Michel David

La chronique de Michel David fait relâche et nous reviendra la semaine prochaine.



Paul Martin lors de l'assemblée d'investiture dans son comté.

CHRISTINNE MUSCHI REUTERS

## É D I T O R I A L

## Un lien à refaire

Des élections générales auront lieu le 28 juin pour choisir le prochain gouvernement du Canada. Le signal de départ de la course électorale sera donné demain matin par la gouverneure générale, Adrienne Clarkson. Si le Parti libéral part favori, plusieurs inconnues subsistent.

**D'**emblée, on sait que le prochain gouvernement sera encore une fois libéral. La mathématique électorale telle qu'elle est aujourd'hui ne permet pas de croire qu'il puisse en être autrement. Dans la pire des hypothèses, ce gouvernement sera minoritaire. Malgré cela, le premier ministre Paul Martin n'a pas droit à l'erreur: en effet, pour ce scrutin, c'est «tous contre un». Il lui faut tout à la fois affronter les partis adverses et répondre aux provinces et à la multitude de groupes de pression qui sont là à dénoncer et à réclamer. Et il lui faut au surplus porter le poids des trois mandats successifs du Parti libéral.

De tous ses adversaires, le plus dangereux pour M. Martin est sans aucun doute l'usure qui résulte de trop d'années passées au pouvoir par les libéraux. S'il est difficile à cerner, le phénomène peut néanmoins être fatal à un gouvernement sortant, même lorsqu'il est dirigé par un nouveau chef. Aux dernières élections au Québec et en Ontario, les premiers ministres Bernard Landry et Ernie Eves en ont été les victimes.

Depuis qu'il a été assermenté comme premier ministre, Paul Martin a tout fait pour incarner le renouveau. Il ne peut toutefois renier sa participation aux gouvernements de l'ex-premier ministre avec lequel il a formé un véritable tandem pendant neuf ans. Il ne peut non plus cacher que c'est au nom du Parti libéral qu'il cherche à obtenir un quatrième mandat consécutif. L'«équipe Martin» que l'on présente sur les panneaux publicitaires n'est pas un nouveau parti: c'est le Parti libéral qui, malgré



Bernard Descôteaux

le changement de garde, conserve intacte sa culture politique. Les sondages montrent que les électeurs ne s'y laissent pas tromper.

Au Québec, le bilan des années Chrétien prend une importance tout à fait particulière. Le scandale des commandites a réduit quasi à néant le capital politique que Jean Chrétien avait malgré tout réussi à construire pour le Parti libéral depuis les dernières élections fédérales. Aujourd'hui, la méfiance envers cette formation est presque totale, de la même manière qu'elle l'était au lendemain de l'échec de l'accord du Lac-Meech. Le vote massif qui se prépare en faveur du Bloc québécois est une réaction qui s'explique. Les Québécois sont toujours majoritairement insatisfaits de la réponse que les autres partis leur proposent pour assurer leur sécurité culturelle sur le continent nord-américain.

Le défi pour Paul Martin au cours des 35 jours que durera cette campagne électorale sera de renouer avec les Québécois. Il fut une époque, notamment lors de la campagne au leadership de 1990, alors qu'il n'avait pas craint de défendre Meech, où cette confiance existait. En 2003, de nouveau candidat au leadership, il a ignoré les Québécois, donnant littéralement le Québec en sous-traitance à quelques organisateurs. Les discours nationalistes d'un Jean Lapierre n'auront jamais le pouvoir de conviction des discours que pourrait faire le premier ministre mais qu'il se garde encore de prononcer.

Le choix d'un gouvernement est un pari sur l'avenir. Un pari qui, s'il est coloré par les performances passées des partis, doit aussi s'appuyer sur la vision qu'ils nous proposent pour demain. Le moins que les électeurs puissent faire en ce début de campagne est de réserver leur jugement et d'écouter ce que les formations politiques ont à proposer. À elles de gagner notre confiance.

bdescoteaux@ledevoir.ca

## L'Ontario s'en sortira...

**L'**es Ontariens ne l'ont pas trouvé drôle, le budget du gouvernement libéral de Dalton McGuinty présenté cette semaine à Queen's Park. En effet, on y prévoit un déficit pour la deuxième année consécutive, et ce, malgré une importante augmentation d'impôts grossièrement camouflée sous un déguisement de prime d'assurance-santé dont le montant variera en fonction du revenu. Ainsi, un couple dont le revenu individuel annuel est de 36 000 \$ paiera 600 \$ de plus (300 \$ chacun) alors qu'un autre dont le revenu individuel est de 48 000 \$ paiera 900 \$ de plus! Seuls les revenus de moins de 20 000 \$ seront épargnés.

N'eût été d'un tour de passe-passe comptable de 3,9 milliards dont les consommateurs d'électricité feront les frais, le déficit de 2,2 milliards aurait atteint les 6,1 milliards.



Jean-Robert Sansfaçon

Lors de la dernière campagne électorale, le chef libéral s'était engagé à rétablir l'équilibre des finances de la province sans hausse d'impôt. Or non seulement il n'a pas tenu promesse, la hausse annoncée est importante et frappe de plein fouet la classe moyenne. Les Ontariens, comme les Québécois, ont beau prétendre accorder la priorité à la santé et à l'éducation, ils s'attendent à ce que les élus remplissent la commande sans venir fouiller dans leurs poches. C'est d'ailleurs pourquoi ils ont longtemps appuyé Mike Harris malgré ses forts penchants conservateurs. M. Harris n'était-il pas parvenu à effacer les déficits tout en diminuant les impôts? Au cours de ces années, la dette nette de la province a même diminué de 3 % alors que celle du Québec augmentait de 37 %! Résultat: le versement annuel d'intérêts des deux provinces est aujourd'hui sensiblement le même malgré une population ontarienne 50 % plus élevée. Quant aux dépenses totales, elles ne sont supérieures à celles du Québec que dans une proportion de 25 %. Si le gouvernement ontarien dépensait autant que celui du Québec par habitant, son budget grimperait de huit milliards d'un coup, la totalité affectée à des programmes...

En somme, les Ontariens peuvent toujours se plaindre, ils disposent d'une bonne marge de manœuvre quand on les compare aux Québécois. Les augmentations d'impôt de cette semaine ne feront que réduire temporairement l'écart qui sépare leur fardeau fiscal du nôtre. Voilà une bonne nouvelle pour le gouvernement Charest, qui devrait ainsi se sentir moins pressé de réduire les impôts par souci de compétitivité.

En revanche, la nouvelle est moins réjouissante pour le candidat libéral aux élections fédérales, Paul Martin, pour qui le geste impopulaire du petit frère ontarien risque de pousser nombre d'électeurs dans les bras du conservateur Stephen Harper, comme l'illustre un sondage Compas effectué cette semaine, qui place libéraux et conservateurs à égalité en Ontario.

jrnsansfacon@ledevoir.ca

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

## YVON CHARBONNEAU SERAIT NOMMÉ AMBASSADEUR À L'UNESCO...



## LETTRES

## Obésité et gaspillage de fonds publics

Au Québec, on aime bien les études de toutes sortes, peu importe ce qu'il risque d'en coûter aux contribuables. La toute dernière, rondement menée par une équipe montréalaise de «chercheurs» universitaires, s'est penchée sur le tour de taille des Québécois... Surprise! Il n'y aurait pas d'égalité des sexes devant l'excès de poids. Chez le mâle québécois, une forte consommation de gras est généralement reliée à un surplus de poids, ce qui ne serait pas le cas chez la femme. Sans rire, nos éminents spécialistes affirment que chez la femme bien de chez nous, les facteurs de risque reliés à l'obésité sont multiples, contrairement à l'homme. Ainsi, toujours selon cette étude, une Québécoise qui ne gagne pas assez d'argent, qui parle une langue autre que le français, qui commence à vieillir et qui habite la campagne risque d'accumuler des renflements adipeux à de multiples endroits de son anatomie. Bon peuple, avouez qu'après cette découverte hautement scientifique, votre vie ne sera jamais plus la même...

Jean-Pierre Gagnon  
Beleil, le 20 mai 2004

## Le beurre et l'argent du beurre?

Il faut se réjouir de ce que Paul Martin, en fin de mandat, ait décidé d'honorer ses engagements de l'automne dernier en augmentant la contribution canadienne au fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Il y a un seul hic: d'où proviendront ces deniers?

Il semble qu'ils seront pris à même les budgets existants de l'ACDI. En cette période préélectorale, M. Martin doit dire toute la vérité aux Canadiens et nous garantir qu'on n'assurera pas la survie d'une génération d'Africains ou d'Asiatiques tout en coupant des programmes tout aussi essentiels et complémentaires que ceux relatifs aux soins de santé primaires (comme la lutte contre la

tuberculose) ou à l'éducation de base.

À bien y penser, ce serait peut-être une bonne idée, en ce début de campagne électorale, que les politiciens prennent l'habitude de nous dire où ils pensent prendre les fonds pour financer leurs promesses. Il ne faut pas avoir peur d'innover!

Jean-François Tardif  
Gatineau, le 20 mai 2004

## Littérature et télévision

Je me souviens avec nostalgie d'une émission littéraire à la télévision française qui était unique. Son titre: *Apostrophes*. Son animateur: Bernard Pivot. *Apostrophes* a été pour moi une université. Bernard Pivot, un professeur de génie. J'ai beaucoup appris sur l'univers riche de la littérature en écoutant *Apostrophes* le dimanche après-midi à TV5. On avait le goût de lire tous les écrivains cités.

J'écouterais *Apostrophes* avec dans les mains *Le Petit Robert des noms propres*. J'ai fait la connaissance de plusieurs écrivains qui ont enrichi ma vie: Philippe Sollers, Philippe Labro, Patrick Modiano, William Faulkner, Erskine Caldwell, Franz Kafka, etc. Une émission comme *Apostrophes* me manque. Il y a certes *Campus*, mais cette émission me déçoit. Il y a trop d'écrivains invités qui ne parlent pas assez longtemps de leur roman. Ça ratisse trop large. Dommage.

À quand une émission comme *Apostrophes* au Québec? Il y a eu *Jamais sans mon livre* et *Cent titres*. Mais ces deux émissions sont disparues, hélas. Je rêve d'une télévision littéraire qui me parlerait d'écrivains québécois. Pauvre littérature! C'est vrai que la littérature est presque sans importance au Québec. C'est seulement du loisir, de la culture, du divertissement. Pourtant, la littérature rend heureux. La littérature change une vie. La littérature nourrit l'âme. La littérature purge, exorcise, purifie. Bientôt, la littérature québécoise va devenir assez importante mondialement pour qu'on en discute à la télé.

Je rêve qu'on me parle à la télévision d'Anne Hébert pendant une heure et demie. Mais ce jour-là n'est pas encore venu. Il faut d'abord changer les esprits. Laissez-moi rêver

en couleurs. En attendant, continuons de lire les journaux de la fin de semaine, de feuilleter les revues québécoises et françaises, d'écouter à la radio l'excellent *Bouquinville* le dimanche après-midi.

Lawrence Bellemare

Écrivain

Shawinigan-Sud, le 11 mai 2004

## La durabilité de la société distincte

Quinze ans plus tard, la «société distincte», malgré son rejet — on se demande encore pourquoi — par le Canada, continue son petit bonhomme de chemin et a su maintenir dans le vocabulaire sociopolitique usuel québécois. Bien que, mise en contexte, elle soit toujours aussi puissamment insupportable, le passage du temps a transformé cette expression en une sorte de symbole. La «société distincte» représente aujourd'hui la quintessence du «regardage» de nombre québécois. Elle est devenue une sorte de bouée de dernier recours à laquelle s'accroche un peuple condamné à se regarder et à contempler sa différence pour se convaincre qu'il existe.

Même si on l'utilise souvent de façon cynique ou mi-sérieuse, cette sordide expression s'incruste dangereusement dans notre lexique. J'entendais récemment parler de la génération des 15 à 18 ans, qu'on appelle parfois, semble-t-il, «les enfants de la société distincte»... C'est épouvantable! Que je ne voudrais pas être l'enfant de quelque chose d'aussi mièvre! C'est comme si on les appelait «les enfants de l'échec», ou du vide, ou du nombrilisme. Je ne sais pas qui a pensé à cette appellation burlesque mais, franchement, ce n'est pas glorieux. À ce compte-là, la génération X roule en Rolls-Royce.

La tristement surprenante durabilité de la «société distincte» fait la preuve que le Québec est encore le royaume du «ici», du «chez nous», du «nous autres» et d'un petit nationalisme «fier-pet» et orphelin qui fait tout sauf s'assumer.

Nic Payne  
Montréal, le 17 mai 2004

## LIBRE OPINION

## «Une île, une ville»: un projet de société pour les Montréalais

PIERRE BOURQUE  
Chef de l'opposition officielle  
à l'hôtel de ville de Montréal

**L'**es registres sont maintenant fermés. À partir du 21 mai et jusqu'au 20 juin, les nouveaux Montréalais de 22 anciennes municipalités de l'île auront l'occasion de porter un jugement définitif sur leur appartenance ou non à la ville de Montréal. Ainsi l'auront voulu la loi 9 et le gouvernement du Québec dans la foulée des élections du mois d'avril 2003.

Je voudrais d'abord remercier les centaines de milliers de citoyens de Montréal, de Verdun, d'Outremont, de Saint-Léonard, de Montréal-Nord et de Lachine qui ont choisi de vivre ensemble leur avenir et d'unir leurs forces pour construire un Montréal meilleur.

En tant qu'ancien de maire de Montréal, de 1994 à 2001, et comme chef de l'opposition officielle à l'hôtel de ville, il est de mon devoir de rappeler à tous les Montréalais, et en particulier à ceux qui exerceront leur droit de vote le 20 juin prochain, les objectifs qui ont mené à la création de la nouvelle ville de Montréal.

L'idée d'«une île, une ville» se veut un projet

de société réunissant sur un même territoire — l'île de Montréal — des citoyens jeunes et âgés, francophones et anglophones, de langues diverses, partageant un même environnement de travail et de loisirs, afin de leur permettre, ensemble et progressivement, de créer une communauté humaine plus forte et plus solidaire.

La nouvelle ville de Montréal, tout en respectant les caractéristiques et l'héritage de ses différentes composantes, relève aussi le défi de concevoir et de réaliser des objectifs de nature sociale, culturelle, économique et environnementale afin de propulser le nouveau Montréal parmi les grandes métropoles de taille moyenne d'Amérique du Nord et du monde.

Montréal, ville francophone, certes, mais aussi largement anglophone et multilingue, veut propager un humanisme urbain basé sur l'harmonie sociale, le développement durable et la recherche constante du savoir, de l'innovation et de la créativité. Cet humanisme favorise la mise en commun et l'échange de nos expertises, de nos forces et de nos visions.

Mais ce Montréal est menacé. Environ 500 000 de nos nouveaux concitoyens sur 1 830 000 pourraient, par leur vote du 20 juin

prochain, briser la dynamique de ce rêve et de ce projet de société en détruisant l'essence même de la ville de Montréal par la création d'un conseil d'agglomération tout-puissant mais désincarné et très peu démocratique, en même temps que la recreation d'entités municipales fragiles et isolées. Quel que soit le chemin que nous emprunterons alors, nous aurons tous un même territoire, une même réalité et un même avenir à partager.

Le temps est venu de prendre le risque d'une vraie ville, belle, diversifiée et ouverte sur le monde. Montréal, cœur économique et culturel du Québec, peut être ce terrain fertile dont nous profiterons tous si nous agissons avec la détermination nécessaire pour la garder unie.

J'invite donc tous ceux qui auront le choix de rester Montréalais à aller voter le 20 juin prochain, pour Montréal et pour son avenir, et à dire résolument non à l'impossible retour en arrière.

La revue de presse du ROC  
d'Antoine Robitaille  
sera de retour la semaine prochaine.

## IDÉES

## Fusion et défusion: le cul-de-sac

La défusion, si elle se réalise à Montréal, causera un tort immense à la métropole québécoise

ANDRÉ BRAËN

Avocat et professeur à l'Université d'Ottawa

L'idée qui fonde la création d'une municipalité consiste à confier à une collectivité locale la gestion de ses affaires en faisant appel à des dirigeants élus. C'est là une forme ancienne de décentralisation administrative de type territorial. L'absence d'autonomie juridique distingue principalement l'administration municipale des administrations québécoise et fédérale. La province établit ou non les municipalités, délimite leur territoire et leur délègue des pouvoirs; elle les réglemente, les contrôle, les supprime ou les regroupe.

Mais l'exercice peut être périlleux, comme en témoigne la fusion forcée de municipalités au Québec et en particulier celles de la région de Montréal.

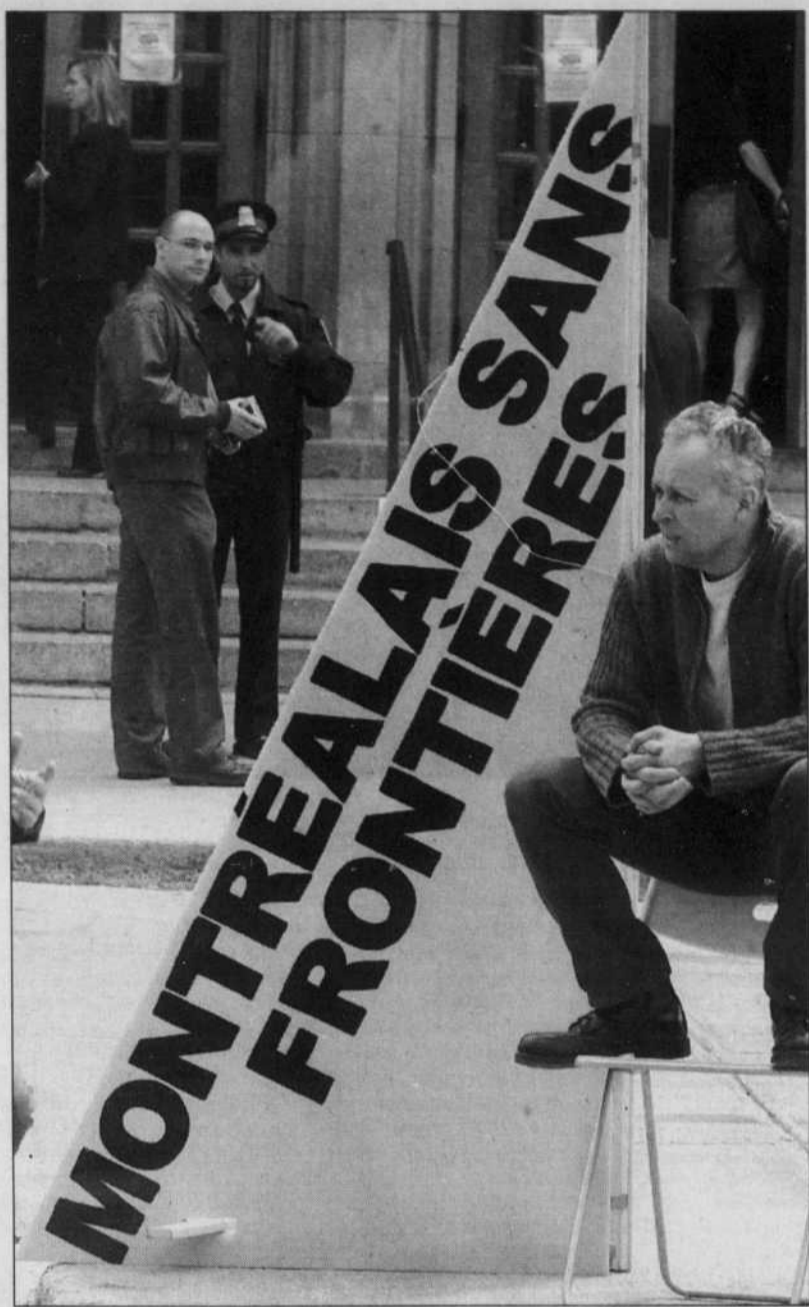
La fusion forcée a été le fait d'armes d'un gouvernement péquiste qui, au moment de l'adoption de la législation sur les regroupements municipaux, était donné pour battu aux prochaines élections et n'avait donc rien à perdre. Tout naturellement, l'opposition libérale a courtoisement les opposants à ce processus, mais elle l'a fait d'une façon imprudente et surtout ambiguë.

Même si, sur le plan local, la question de la fusion forcée était présente dans certains comités, sur le plan provincial, la même question n'a jamais constitué un enjeu électoral. Lors du débat des chefs, Jean Charest avait évité toute discussion sur ce sujet en affirmant appuyer les nouvelles villes. Installé au pouvoir et toujours talonné par des opposants irréductibles à la fusion, le nouveau gouvernement s'est enfoncé dans la logique d'une prétendue promesse électorale afin, dit-il, de laisser parler la démocratie.

Mais est-ce bien de cela qu'il s'agit? Un processus similaire de restructuration municipale qui avait aussi donné lieu à de fortes oppositions avait eu cours dans d'autres provinces. Mais alors qu'on avait tourné la page ailleurs, on a jugé au Québec que la démocratie devait parler. Malgré la disette budgétaire, le gouvernement a engagé des sommes importantes pour la mise en place d'un mécanisme de défusion.

## Des intérêts inavouables

Les motifs qui fondent les regroupements forcés dans une région sont bien connus et toujours aussi valables: une fiscalité foncière plus équitable, un allègement des structures pour mieux concurrencer les autres agglomérations urbaines, des économies d'échel-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les motifs véritables à la base de cette opposition sont d'ordre socioéconomique et linguistique.

le et une meilleure redistribution de la richesse sur le territoire municipal. Plusieurs raisons peuvent militer en faveur d'une défusion. L'éloignement de la ville centre, un sentiment d'aliénation, des services publics restreints en sont quelques-unes.

Toujours, on invoque l'appartenance à sa communauté. Qu'en est-il vraiment? En cour de justice, certains arguments mis en avant pour contester la validité constitutionnelle de la législation décrétant les fusions reposaient carrément sur une conception ethnique du rôle joué par un gouvernement municipal. Une réponse aux préoccupations légitimes des citoyens a été apportée par le législateur au moyen de la création d'arrondisse-

ments dans l'île de Montréal et de la préservation du bilinguisme dans certains d'entre eux. Pourtant, l'opposition persiste.

C'est que les motifs véritables à la base de cette opposition sont d'ordre socioéconomique et linguistique. [...] Plusieurs entendent la défusion comme pouvant leur permettre d'éviter une hausse de leurs comptes de taxes. D'autres veulent profiter de manière exclusive d'une assiette fiscale avantageuse. Dans beaucoup de cas, on est prêt à investir pour partager certains équipements communs situés dans la ville centre sans pour autant vouloir partager les équipements locaux avec le reste de la population. Enfin, à Mont-

réal, la langue continue d'être un élément déterminant pour plusieurs opposants à la fusion.

Dans tous les cas, les opposants viennent des communautés les plus avantagées par l'ancien système. On a beau se draper de démocratie et de sens d'appartenance, ce sont en fait des intérêts inavouables sur le plan politique qui sont le moteur des opposants à la fusion. L'esprit de clocher se transforme ici en esprit de clôture. Peut-être aussi que l'aisance matérielle confère un léger sentiment de supériorité...

## Un cul-de-sac

Le gouvernement et les dirigeants des villes centres auront beau dire que même si la personnalité juridique des anciennes villes est retrouvée, il n'est pas question de revenir en arrière et de leur permettre d'exercer les mêmes pouvoirs d'antan. La loi le proclame, en effet. Mais la porte a été ouverte et, déjà, plusieurs partisans des défusions font valoir que la législation sera éventuellement contestée ou encore, si des contributions trop importantes sont exigées des villes défusionnées, des recours judiciaires seront intentés pour les contester.

Bref, l'objectif ultime reste le retour à la situation d'avant les fusions forcées et déborde donc de la prétendue promesse libérale. [...] Le gouvernement libéral a créé un cheminement dont le seul aboutissement logique est un retour en arrière contraire aux nouvelles données de l'urbanisation de la région montréalaise, de la solidarité et de l'esprit civique. D'autant plus que le processus de référendum et de consultation risque de dérailler en ouvrant la porte à tous ceux qui, en bout de piste, sont insatisfaits d'une manière ou d'une autre de l'administration municipale actuelle.

## Une solution

La défusion, si elle se réalise à Montréal, causera un tort immense à la métropole québécoise. Elle créera une situation illégitime en permettant à des communautés avantagées à mieux se «ghettoïser» [...].

Permettre à des minorités mieux nanties d'échapper ainsi à un régime commun doit devenir un thème électoral. Puisque l'objectif ultime poursuivi par les opposants à la fusion sort nettement des engagements de l'actuel gouvernement et du cadre d'une promesse électorale pour le moins ambiguë, nous suggérons que le gouvernement prenne acte du résultat du processus de défusion et, en cas de réponse positive, fasse de cette question un enjeu déterminant lors des prochaines élections provinciales.

Demander à l'ensemble de la population du Québec de statuer non pas sur les droits mais sur les privilèges de communautés bien nanties ainsi que sur le sort de sa métropole, n'est-ce pas là «faire parler la démocratie»?

## Le français full cool!

GUY FERLAND

Professeur de philosophie et ex-professeur de littérature au Collège Lionel-Groulx

«**B**ienvenue au département de la langue morte!» C'est ainsi que m'accueillit un professeur expérimenté du département de français du Collège Lionel-Groulx, il y a quelques années. «Tu verras, poursuit-il, enseigner le français aujourd'hui, c'est comme enseigner le latin naguère. Les élèves apprennent par cœur des règles qu'ils mettent rarement en pratique par la suite parce qu'ils n'écrivent pas et ne lisent pas. Mais ils ont vu tous les films américains de l'heure et la chair, pour eux, n'est pas encore triste...»

Ce pédagogue caustique avait raison sur toute la ligne. L'enseignement du français écrit va à l'encontre de la réalité des jeunes d'aujourd'hui. Le taux d'échec au premier cours de littérature au collégial, qui se situe à près de 40 %, en témoigne. Dans certains cégeps, les échecs atteignent même des sommets faramineux de 60 % à ce premier cours.

L'enseignement du français fait problème à plusieurs égards. D'abord, on stigmatise les pauvres pêcheurs. On ne tape pas avec un marteau sur le même clou sans laisser de marques. C'est pourtant ce que croit le ministère de l'Éducation, qui s'acharne à faire apprendre aux élèves les mêmes choses pendant plus de 11 ans au primaire et au secondaire.

Si l'enseignement du français pendant toutes ces années avait échoué aussi lamentablement que le laissent entendre les résultats des élèves au cégep, on pourrait difficilement corriger le tir en quelques mois au collégial. Surtout en réprimant davantage les élèves pour les fautes qu'ils ne sont pas encore parvenus à expier!

On se donne ainsi bonne conscience en étant pour la vertu. Le français est devenu une quasi-religion dans la société. C'est un des derniers bastions du désir d'éternité, de pureté. On voudrait que les élèves atteignent la perfection d'une faute aux 30 mots afin de réussir l'épreuve uniforme ministérielle en français, qui sanctionne le diplôme collégial. Mais avant d'atteindre ce ciel paradisiaque, il y a une hécatombe. Les élèves pêcheurs doivent se racheter. Ils doivent montrer leurs papiers immaculés aux nouveaux clercs de la foi du français écrit.

Et le rite de passage se déroule deux fois l'an, dans d'immenses locaux, presque des sanctuaires. Pendant quatre heures et demie, les apprentis scribes s'échinent sur des palimpsestes obscurs: les élèves passent l'épreuve uniforme finale! On sent ici des rejets moyenâgeux...

Le pire, c'est toute la quincaillerie mise en place pour administrer cette immense messe du français écrit partout à la grandeur de la province. Ça et là, on donne des cours de mise à niveau en français, des reprises, des reprises conditionnelles, des cours d'appoint, des ateliers de préparation à l'«épreuve», sans compter la création d'innombrables centres d'aide en français, où les élèves vont se confesser sur une base volontaire ou obligatoire. [...]

Mais pourquoi les élèves échouent-ils davantage en français que dans les autres matières? C'est qu'ils sont aux prises avec une langue étrangère en plus d'avoir parfois affaire à des censeurs de l'immaculée conception littéraire.

## Notre intolérance

Et si les problèmes du français écrit des jeunes reflétaient plutôt notre incapacité à comprendre que la langue écrite change, comme le monde? Et si les fautes de français commises par les élèves n'étaient que de petits péchés véniels plutôt que des semences d'hérésie profonde? Et si notre intolérance au moindre manquement au code cachait plutôt un désir de contrôle des plus jeunes et un besoin de prouver que nos efforts pour parvenir à une certaine maîtrise de la langue écrite en valaient la peine? Et s'il n'y avait pas des problèmes aussi graves en français écrit qu'on veut bien le laisser entendre mais plutôt le désir de montrer qu'on détient la vérité?

Il faudrait peut-être se dire collectivement que le français n'est pas notre langue maternelle. C'est plutôt le québécois qu'on entend dès la naissance. La langue parlée est le québécois, ce qui ne signifie pas une langue inférieure, une langue diminuée, mais une langue propre, autre, différente, qui possède un accent et contient de nombreux anglicismes. Est-ce mal?

Plus tard, on apprend à écrire en français, et c'est là que se situe le problème. Le québécois ne s'écrit pas, sauf de façon folklorique en joual, que personne ne parle vraiment de toute façon. On ne parle pas plus le français, mais on doit apprendre à imiter ses signes écrits. Parler à la française ou écrire en québécois, voilà deux options qui ont prévalu un certain temps dans certains milieux au Québec. Ce furent deux échecs, contraires à notre réalité.

Depuis la réforme de l'enseignement collégial (1994), on veut enseigner non seulement le français écrit sans fautes mais aussi la structure de texte à la française dans un moule ou un carcan étrangers. On multiplie ainsi par deux la difficulté d'écrire dans une langue étrangère, pour ne pas dire morte, comme l'affirmait le vieux professeur. Et cela, c'est sans compter l'influence hénarisme (comme l'écrivait Flaubert) de l'audiovisuel dans la vie des élèves.

Pas étonnant alors qu'on atteigne des taux d'échec aussi faramineux au collégial dans la seule matière qui soit enseignée depuis la première année du primaire.



Gil Courtemanche

La chronique de Gil Courtemanche reviendra dans deux semaines.

## Le scandale des commandites et le Québec

## L'ambivalence au service de la raison d'État

BENOÎT DUBREUIL

Candidat au doctorat en science politique à l'Université libre de Bruxelles

Le scandale des commandites a fait couler beaucoup d'encre, tellement que les analyses sérieuses se sont souvent retrouvées noyées dans le flot des horreurs qui parvenaient jusqu'à nous.

Il y a quelques semaines, Jacques Beauchemin présentait un texte («Les leçons à tirer du mépris», *Le Devoir*, 29 avril 2004) dans lequel il faisait le point sur le caractère précisément antidémocratique de ce scandale. Le sociologue s'offusquait de l'incroyable mépris contre la démocratie et contre les institutions québécoises déployé à Ottawa.

Deux semaines plus tard, l'historien Jocelyn Létourneau répondait («L'affaire des commandites - Mépris sur un scandale», *Le Devoir*, 12 mai 2004) à M. Beauchemin en affirmant qu'on pouvait bien déplorer le scandale mais qu'il ne fallait pas jouer aux victimes non plus. C'est le caractère profondément non charitable et politiquement inopportun de l'intervention de M. Létourneau qui m'incite aujourd'hui à intervenir.

Bien sûr, celui-ci critique les malversations, les procédures illégales, mais Paul Martin et Stephen Harper n'en font pas moins. Ce n'est pas là-dessus qu'il insistait Jacques Beauchemin. Le problème se trouve ailleurs, et le professeur Létourneau est suffisamment fin renard pour savoir qu'il tait l'essentiel: comment comprendre que des contrats politiques

soient donnés pour combattre à l'aide de fonds publics un mouvement que la vaste majorité des Québécois considère comme légitime et démocratique? Les souverainistes sont-ils devenus des ennemis intérieurs contre lesquels peut se déployer la pleine puissance de l'État fédéral?

Pour les Québécois, il s'agit d'un problème fondamental parce qu'il témoigne d'un profond mépris non seulement envers les souverainistes mais également envers l'Assemblée nationale du Québec et les institutions politiques québécoises en général.

Les souverainistes sont-ils devenus des ennemis intérieurs contre lesquels peut se déployer la pleine puissance de l'État fédéral?

Jocelyn Létourneau cherche à se dédouaner en expulsant le véritable problème hors du débat: le fait que le gouvernement du Canada, depuis plus de 30 ans maintenant, cherche à miner le mouvement et le projet souverainistes au Québec est évident. «Si cette entreprise agace, déplaît quand elle procède d'un coup de force et dégoûte carrément lorsqu'elle devient illégale, elle ne devrait pas surprendre», écrit-il. Nous ne sommes pas surpris, nous refusons tout simplement de voir les institutions québécoises méprisées, de voir notre légalité foulée aux pieds par une volonté politique qui veut nous faire taire.

Selon le professeur Létourneau, Jacques Beauchemin propose une interprétation farfelue de l'histoire du Québec qui renoue avec la tendance naturelle des Québécois (sic!) pour la victimisation. À l'écouter, on pourrait croire que les souverainistes souffrent d'une maladie mentale qui les empêche d'évaluer de manière pragmatique et raisonnable le contexte politique dans lequel ils évoluent.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (navigateur des faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (pupitre éditorial, idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Belair (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médiat), Martin Duclos, Michèle Malignant et Christine Dumais (électeurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Belair (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médiat), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarque (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Eric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste), à l'information politique: Hélène Buzetti et Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dujicac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Otis-Dionne (commis). Le documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlène Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Géraud, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebati (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION: Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zemanis, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRIVAGE: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Roger Boisjoly (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

# ÉDUCATION

## Pas de maths sur mon diplôme

La machine gouvernementale est-elle à ce point titanesque qu'on en arrive à oublier pendant plus de 20 ans de demander des maths à nos élèves pour sortir du secondaire? Le doute est semé: oubli technique ou volonté camouflée d'exiger le minimum pour ouvrir plus grand la malle à diplômés?

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

**S**ous son paléto de ministre de l'Éducation, Pierre Reid revêt encore un profil de mathématicien. Docteur en maths, il a donc cette fameuse bosse qu'on prête aussi aux petits Québécois, souvent en tête des concours internationaux d'arithmétique et d'autres jongleries numériques.

L'occasion était donc belle cette semaine, où on a appris que le ministère de l'Éducation délivre ses diplômes d'études secondaires sans exiger de maths depuis 23 ans, de sonder le mathématicien sur cette anomalie étonnante. «J'ai demandé si on avait formé deux générations d'enfants sans connaissance en maths», a-t-il répondu. «La réponse est claire: c'est non.»



Pierre Reid

Qu'on soupire donc d'aise: nos enfants savent toujours compter. D'ailleurs, aussi paradoxal que cela puisse paraître, les épreuves du PISA (Programme international pour le suivi des élèves), guidé par l'OCDE, donne la part belle aux Québécois de 13 ans, comme en font foi les plus récents résultats, dévoilés en 2001.

Après les Japonais, premiers à l'épreuve de mathématiques, le Québec est arrivé bon deuxième à l'échelle planétaire, ce qui n'avait pas manqué de susciter un communiqué de presse de la part du MEQ, fier des bons coups de ses protégés.



Sylvain Simard

«Il y a là le plus étrange des paradoxes», expliquait d'ailleurs cette semaine le professeur Claude Lessard, de l'Université de Montréal. «Nos élèves brillent en maths, et c'est pourtant de ce côté-là que le ministère semble hésiter pour la sanction des études.»

Les faits ont pris tout le monde de court: au détour d'une conversation avec le sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire, Robert Bisaillon, *Le Devoir* s'est rendu compte que le régime de sanction des études actuellement en vigueur n'est pas mis en application puisqu'une disposition juridique a permis aux ministres de l'Éducation qui se sont succédé depuis 1981 de remettre à plus tard l'exigence des mathématiques et des sciences pour qu'un élève obtienne son diplôme.



François Legault

Une consultation rapide des règles de sanction des études ne permettra pourtant pas de déceler la moindre asymétrie: «le ministre décerne le diplôme d'études secondaires» (DES) à l'élève qui réussit ses cours de français de secondaire 5, d'histoire de 4, d'anglais de 5, de maths de 5 (ou l'équivalence de 4) et de science et technologie de 4. Où est l'erreur?, demanderez-vous.

Un oeil averti captera l'irrégularité juste un peu plus loin: le régime de sanction des études est «transitoire» et ne requiert ni sciences ni mathématiques. En réalité, c'est un vieux régime, sans cesse reconduit depuis 1981, et ce, en toute légalité, puisqu'un article de la Loi sur l'instruction publique permet au ministre de l'Éducation de retarder la mise en application des mesures qu'il décreta lui-même.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, on a rejoué les cartes de la sanction des études à trois reprises en 23 ans. À chaque occasion, on a sorti tambours et trompettes pour clamer l'importance

de relever les exigences. À chaque occasion, en toute discrétion, on a reconduit en douce un vieux régime datant de 1981!

«Sciences et maths, ce n'est pas insignifiant comme on l'a vu dans la société d'aujourd'hui», croit Claude Lessard. Comment doit-on voir le DES? Une manière d'attester de ce qu'on ne peut pas ne pas savoir pour se débrouiller dans la vie? Ou encore un passe-partout pour le marché du travail?»

Lâcheté ministérielle, diplôme bidon et à deux vitesses, fraude intellectuelle. Les lecteurs du *Devoir* n'ont pas été tendres à la lecture de ce reportage, s'inquiétant de la gestion du ministère. «Une fois de plus, par ce scandale du diplôme à deux vitesses, est administrée la preuve que le Gros Nez de l'État, fourré dans l'éducation, ne garantit absolument rien: un diplôme bidon, même endossé par l'État, reste un diplôme bidon», nous écrivait un lecteur enflammé.

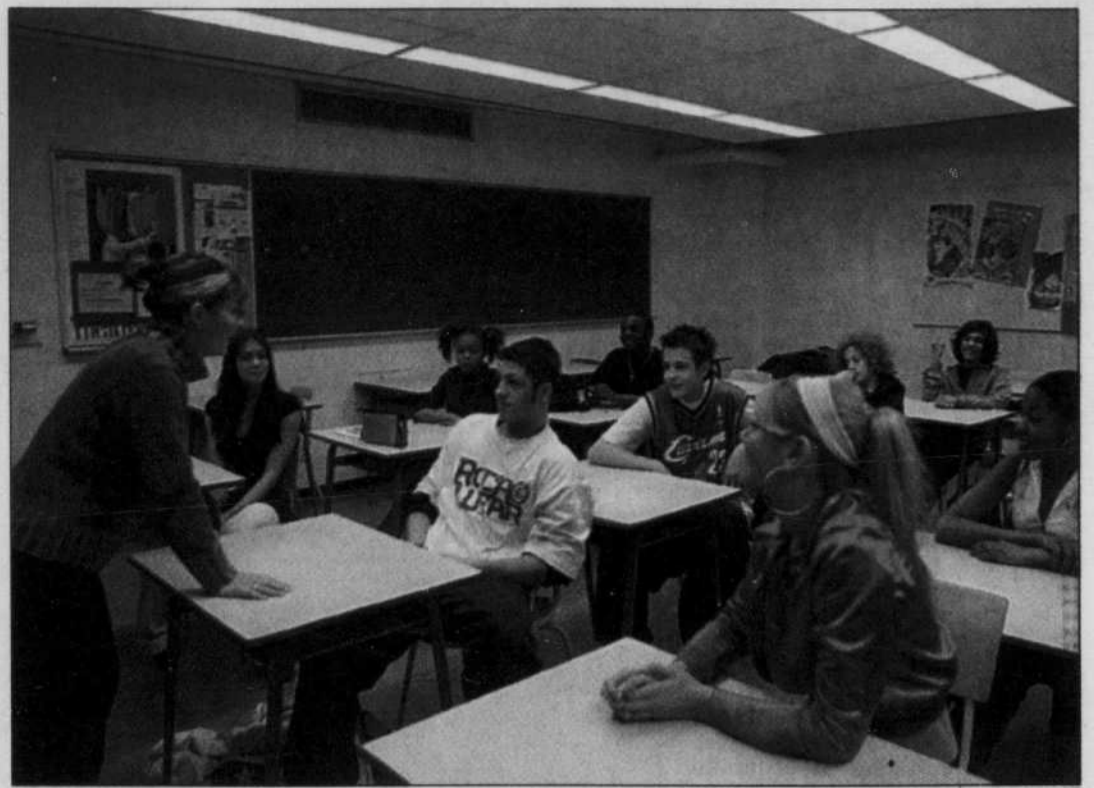
À l'inverse, une lectrice se scandalisait qu'on y ait nous-mêmes vu une pratique à révéler au grand jour. «J'ai beaucoup de difficulté à comprendre pourquoi tout à coup cette pratique fait la manchette chez vous. Comme si cela découlait directement du scandale», écrit

elle. «Je suis d'accord pour dire que cette pratique est favorable au taux de diplomation, mais vous êtes-vous informée de la valeur de ce diplôme pour les étudiants et surtout de ses suites sur le marché du travail ou pour des études postsecondaires?»

Sans se scandaliser de cette pratique, quatre ministres de l'Éducation, passés et actuel, se sont montrés unanimes cette semaine autour du principe de l'étonnement. «Je suis étonnée», a confié Pauline Marois, titulaire de l'Éducation de 1996 à 1998, interrogée sur la pratique du MEQ sous sa gouverne. «On ne m'a jamais dit ça», a ajouté François Legault, qui a succédé à Mme Marois jusqu'en 2002. «Si j'avais su», a conclu Sylvain Simard, qui a occupé le poste de ministre de l'Éducation juste avant l'arrivée de Pierre Reid, en 2003. Jusqu'à Pierre Reid qui s'est dit surpris de l'affaire, promettant de voir à cette «incohérence».

C'est pourtant le sous-ministre Robert Bisaillon, ancien sbire des États généraux sur l'éducation, qui a confié que le régime n'est pas mis en application parce que, «politiquement, on a eu peur des effets que ça aurait». Le sous-ministre a carrément renvoyé la balle aux ministres de l'Éducation, invitant le journaliste à les cuisiner. Cuisinés en rafale, les Marois, Legault et Simard ont plaidé la surprise.

Pauline Marois a toutefois précisé certaines choses hier: «Nous le savions, j'ai fait la vérification», a-t-elle expliqué, mal à l'aise



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

On a rejoué les cartes de la sanction des études à trois reprises en 23 ans. À chaque occasion, on a sorti tambours et trompettes pour clamer l'importance de relever les exigences. À chaque occasion, en toute discrétion, on a reconduit en douce un vieux régime datant de 1981!

d'avoir été incapable d'expliquer vraiment le fond des choses plus tôt au cours de la semaine. «Nous avons choisi de reporter cette application parce que nous savions que le cégep avait des exigences plus élevées de toute façon et que la plupart des élèves s'y conformaient, et comme nous entamions une réforme, nous savions que les exigences seraient éventuellement rehaussées en cours de route.»

François Legault a lui aussi expliqué le report des exigences

avec la mise en œuvre de la réforme, qui ne touchait que le primaire au moment de son passage au ministère. «Nous avons reporté parce que le secondaire devait être affecté plus tard par les changements de la réforme.»

Pour Sylvain Simard, le gigantisme de l'appareil d'État explique peut-être en partie la chute de quelques morceaux au hasard... «J'ignorais totalement qu'il y avait cette faille», a affirmé l'ancien ministre de l'Éducation, qui, comme

ses deux autres collègues, a plaidé maintes fois pour une hausse des exigences de sanction.

Au ministère de l'Éducation actuellement en poste de passer du régime théorique à la pratique. Tout milite en faveur de ce changement: le MEQ a présenté un argument de taille en effectuant des simulations informatiques convaincantes qui prouvent l'absence quasi complète d'effets négatifs sur le taux de diplomation. C'est un dossier à suivre...

### CARRIÈRES ET PROFESSIONS

#### LACS SUISSES et ITALIENS, ESCAPADE en TOSCANE et CROISIÈRE EN MÉDITERRANÉE



24 sept. au 10 octobre  
VOLS + CIRCUIT + CROISIÈRE 7 NUITS  
Prix par pers., occ. double  
Cabine int., Cat. 3, lit bas convertible  
À partir de **3995\$** Taxes incl.  
Accompagnateur, FERNANDO SPATOLISANO

Une expérience unique! Visite des plus beaux sites des lacs de Suisse et d'Italie avec une escapade en Toscane et CROISIÈRE DE 7 NUITS (Sicile, Tunisie, Baléares, Espagne et France) sur le tout nouveau navire MSC OPÉRA - 58,600 tonnes (saison inaugurale)

**SOLBEC VOYAGES HORIZON 2000**  
Tél: (514) 729-4472 Fax: (514) 729-1016  
Montréal - Permis du Québec  
Courriel: reservations@voyageshorizon2000.com  
Site Web: voyageshorizon2000.com

#### CROISIÈRES 2004 - SOLBEC TOURS



**SOLBEC TOURS INC.**  
SWISS  
Lufthansa

**MSC OPÉRA - Saison inaugurale**  
7 NUITS: Sicile, Tunisie, Baléares, Espagne, France  
27 juin - 4, 11, 18, 25 juillet - 1, 8, 15, 22, 29 août - 5, 12, 19, 26 septembre - 7 novembre  
À partir de **1,105\$** Cabine int., Cat. 1, lit bas convertible

**MSC LIRICA - 2e année**  
7 NUITS: Croatie, Grèce, Turquie  
6, 13, 20, 27 juin - 4, 11, 18, 25 juillet - 1, 8, 15, 22, 29 août - 5, 12, 19, 26 septembre - 3, 10, 17, 24 octobre  
À partir de **1,105\$** Cabine int., Cat. 1, lit bas convertible

**MSC MELODY - Circuit Opera**  
7 NUITS: Sicile, Tunisie, Baléares, Espagne, France  
4, 11, 18, 25 avril - 2, 9, 16, 23, 30 mai - 6, 13, 20 juin  
À partir de **1,065\$** Cabine int., Cat. 5, lit jumelleux

**MSC MELODY - Circuit Melody**  
7 NUITS: Malte, Tunisie, Baléares, France  
28 juin - 5, 12, 19, 26 juillet - 2, 9, 16, 23, 30 août - 6, 13, 20, 27 septembre  
À partir de **1,065\$** Cabine int., Cat. 5, lit jumelleux

**Prix par personne, en occ. double (vols en sus) Frais portuaires, gouvernementaux, taxes inclus**

[www.solbectours.com](http://www.solbectours.com)

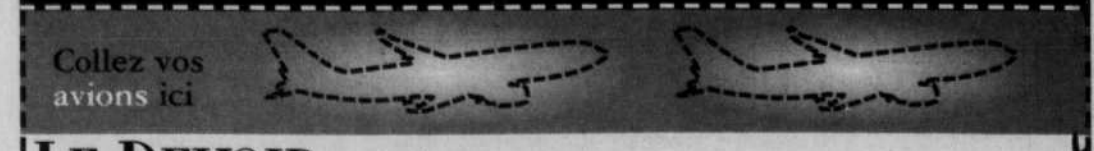
CONCOURS  
**LE DEVOIR**  
En collaboration avec  
**AUSTRIAN AIRLINES** & **clubvoyages**

Faites votre choix  
PRAGUE — BUDAPEST — VIENNE — VARSOVIE — CRACOVIE

**Gagnez un voyage en Europe**  
POUR DEUX VERS LA DESTINATION DE VOTRE CHOIX!

Retournez le coupon de participation ci-dessous, accompagné de deux avions découpés indiquant tous deux la même destination. Vous trouverez ces avions du lundi au vendredi dans les pages du *Devoir* entre le 10 mai et le 18 juin 2004.

Vous pouvez aussi réserver huit jours à Vienne et Prague à partir de 1860 \$ par personne pour une occupation double, taxes comprises. Le forfait comprend une visite guidée de la ville et des billets de concert. Réservez au 1-877-7ETOILE



**LE DEVOIR**

Retournez le coupon de participation et les deux avions découpés à: Concours Faites votre choix, 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3S1

Le tirage aura lieu le mercredi 23 juin 2004 à 15h.

Faites-nous parvenir le tout, avant le mardi 22 juin 2004 à 17h30. Le concours s'adresse aux personnes de 16 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe accompagnée des deux avions. Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées. Les conditions et règlements du concours sont disponibles à la réception du *Devoir*. Valeur de 3 500 \$.

Nom: .....  
Adresse: ..... App: ..... Ville: .....  
Code postal: ..... Courriel: .....  
Téléphone: (rés.) ..... (bur.) .....  
Question mathématique: (76 - 13) + 24 = ..... Abonné(e): Oui  Non